



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil

Rez-de-Chaussée de l'Administration communale
rue Joseph Wauters, 1A

le jeudi 11 août 2022 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. MARCHÉS PUBLICS – Réalisation de la certification PEB de bâtiments communaux et leur actualisation annuelle (2022 à 2025) (2022 - 139) – Approbation des conditions - DÉCISION
2. MARCHÉS PUBLICS – Aménagement des abords du site culturel de Grand-Marchin (2022 – 138) – Approbation des conditions et du mode de passation – DÉCISION
3. MARCHÉS PUBLICS – Marchin Sport : aménagement des abords – parking – frais supplémentaires – DÉCISION
4. FINANCES – Demande de réformation de la modification budgétaire n° 2 en cours d'examen à la tutelle - DÉCISION
5. PATRIMOINE – Agence de Développement Local – Appel à projets « Cœur de Village » - DÉCISION
6. CULTURE – Convention Bibliothèque Marchin-Modave-Clavier - DÉCISION
7. COMMUNICATION - Informations du Collège communal - INFORMATION
8. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

HUIS CLOS

9. HC 1 - ENSEIGNEMENT – École Communale – Réaffectation – RATIFICATION

Fait à Marchin, le 3 août 2022,

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,


Michel THOMÉ



Le Bourgmestre,


Adrien CARLOZZI